

## « Rôle des femmes et menaces sur la paix autour de la méditerranée »



**Madame Monique Chemillier Gendreau** est Président de l'Association Européenne des Juristes pour la Démocratie et les Droits de l'Homme dans le monde, professeur à l'université Paris VII. Consultante auprès de divers gouvernements et des juridictions internationales. Engagée depuis longtemps au sein de différentes organisations internationales, elle est notamment l'auteur de *L'injustifiable. Essai sur les politiques françaises de l'immigration*, de la souveraineté sur les archipels et Sparatoley et de *Humanité et souverainetés. Essai sur la fonction du droit international*.

## «Rôle des femmes et menaces sur la paix autour de la méditerranée »

### **Madame Monique Chemillier-Gendreau.**

C'est un grand honneur pour moi que d'avoir à intervenir dans le cadre de la chaire Averroès de l'UNESCO. Et c'est un bonheur que d'avoir à m'exprimer une fois de plus à Marrakech. J'ai tissé avec cette ville et avec son Université depuis plusieurs années des liens étroits qui s'approfondissent à chaque occasion. De manière plus large, je me réjouis de toutes les modalités d'échanges possibles entre les deux rives de la Méditerranée. Nous qui formons les habitants de cette région qui comprend le Maghreb, le Machrek et l'Europe du Sud, nous partageons un patrimoine naturel et culturel exceptionnel qui doit être le lien entre nous.

Toutefois, les humains manquent souvent de sagesse. Les peuples de la Méditerranée se sont fait beaucoup de guerres dans l'histoire, ont tenté de se conquérir mutuellement. Ils ont opposé leurs belles civilisations, ce qui n'a pas empêché heureusement de profondes influences mutuelles très positives. Actuellement ils sont confrontés à une menace très puissante qui a été illustrée tragiquement avec les attentats de Madrid du 11 Mars 2004. C'est la menace d'une diabolisation réciproque qui nourrirait une violence de plus en plus incontrôlable. Réduisant chacune des sociétés à leur religion dominante de manière totalement déformatrice, caricaturant chacune des cultures religieuses à partir de leurs expressions les plus fanatiques, la thèse du

choc des civilisations exposée par Samuel Huntington pour infondée qu'elle soit n'est pas sans écho<sup>1</sup>. Et l'Occident surarmé, en mal d'adversaire depuis la chute du mur de Berlin, a cru se trouver un nouvel ennemi.

L'Europe moins engagée cependant dans cette dérive que ne le sont les États-Unis, refuse de reconnaître ses responsabilités dans les violences faites aux peuples du pourtour méditerranéen. Aussi une partie des sociétés européennes est-elle tentée par cette diabolisation, et réciproquement. Nous avons là un risque majeur pour la paix.

Il en est d'autres plus indirects. Les peuples du pourtour méditerranéen sont d'une grande imprudence dans le domaine de l'environnement et mettent en péril l'espace marin qui les unit. Celui-ci voit ses ressources biologiques se tarir, sa qualité se dégrader. Il est devenu un rendez-vous invisible de forces militaires menaçantes par l'encombrement qu'il connaît de flottes de sous-marins. Pourtant la réflexion est engagée sur la Méditerranée, zone de paix et même si la paix n'est pas partout au rendez-vous, loin de là, il faut croire à cet objectif.

L'exemple de l'Union Européenne est encourageant. L'intuition géniale des pères de l'Europe a été d'unir par l'intégration économique, des peuples qui avaient construit entre eux des haines séculaires. Il reste naturellement d'immenses questions politiques et sociales, mais la menace de guerres intra-européennes a disparu. Cela ne veut pas dire que l'Europe ait rencontré la sagesse. Elle pourrait jouer dans le conflit aigu de Palestine qui persiste au bord de la Méditerranée orientale un rôle beaucoup plus actif qu'elle ne le fait et cela est regrettable. Mais dans ce cas c'est aussi toute la faiblesse des mécanismes internationaux qui est en cause.

---

<sup>1</sup> Samuel Huntington. "*Le choc des civilisations*". Paris. Odile Jacob. 2000.

Si nous nous interrogeons sur le rôle des femmes, il faut d'abord se demander si le thème est pertinent. Face à la question de la paix et donc de la guerre qui en l'échec et la doublure, peut-on considérer les femmes comme étant dans une position spécifique ? Il y aura là une première série de considérations. Ensuite, nous nous interrogerons sur deux aspects de la place des femmes : sont-elles des victimes en tant que femmes et si elles nécessitent alors une protection particulière, comment la leur garantir ? Et deuxième aspect : sont-elles des artisanes particulières de la paix et en quoi ?

### **L'égalité hommes/femmes face à la violence**

Est-on autorisé à parler des femmes par rapport à la paix ? Ne se trouvent-elles pas dans la même position que tous les humains ? Ces questions nécessitent des réponses en nuances.

La paix est un enjeu politique. Elle est même le cœur, la raison profonde de la communauté politique. Les humains qui ont une fâcheuse tendance à s'entretuer ne se garantissent de la violence entre eux qu'à travers un pacte social qui est le pacte politique. Mais jusqu'ici, ce pacte n'était passé que dans le cadre restreint des États nationaux. Dans ce cadre, la communauté politique est déclarée souveraine et elle va ordonner la société en canalisant la violence. Le pouvoir s'en arroe alors le monopole légitime. S'il est démocratique, il en usera pour le bien public. Sinon c'est la dérive vers les violences internes. La violence, la rupture de la paix au sein du groupe, sont l'échec de la communauté politique. Ce n'est pas nécessairement la violence armée. Cela peut prendre la forme d'une violence économique ou sociale.

Or partout dans le monde, et le pourtour méditerranéen n'y échappe pas, les communautés politiques sont fragiles ou clairement divisées (l'Algérie en a donné un exemple tragique pendant plusieurs années). Et l'on ne voit pas de progrès du côté d'une communauté politique universelle qui résumerait la solidarité de tous les humains.

Quant aux ensembles régionaux, le seul qui fonctionne déjà comme une communauté politique supra étatique est l'Europe. Mais il n'y a pas pour le moment d'Euro Méditerranée comme un ensemble solidaire même si le partenariat Euro - méditerranéen est en marche.

Mais si l'on aborde le problème de la paix, donc de la violence qui en est la rupture à travers la communauté politique, la question des femmes est-elle pertinente? Les femmes sont membres de la communauté nationale comme les hommes. Elles jouissent de la paix et sont victimes de la guerre au sein de cette communauté au même titre. Voilà ce que l'on pourrait croire à lire la Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948 ou les Pactes Internationaux adoptés sous les auspices des Nations Unies en 1966. «*Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits*», nous dit la Déclaration qui ajoute à l'article 2 que chacun peut se prévaloir de tous les droits proclamés sans distinction aucune, notamment de sexe. Plus loin la même Déclaration (art. 28) affirme ce que l'on peut appeler le droit à la paix qui est formulé comme suit :

*« Toute personne a droit à ce que règne sur le plan social et le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la Déclaration puissent y trouver plein effet »*. L'article 3 du Pacte International sur les droits civils et politiques énonce que les États Parties doivent assurer un droit égal des hommes et des femmes de jouir de tous les droits énoncés.

N'avons-nous pas là les garanties suffisantes pour que les femmes soient traitées comme les hommes à stricte égalité dans le rapport à la violence et y a-t-il encore matière à traiter du rôle spécifique des femmes? La réponse est bien connue. Le principe de la stricte égalité est à la fois un horizon et un bouclier de protection. Un horizon car l'égalité n'est pas une réalité contemporaine et universelle, et un bouclier car c'est à partir d'un principe proclamé mais non encore réalisé que l'on peut progresser dans la conquête des droits. Il est très important de se

tenir à cette vision des choses, car c'est la condition même de la réalisation de la communauté politique. Si un groupe national se définit par un destin commun, tous et toutes doivent prendre part à ce destin. Et s'il y a un destin commun de la communauté mondiale, les femmes en sont partie prenante comme les hommes.

Toutefois nous n'avons pas épuisé notre sujet en disant cela parce que la logique impérieuse de l'égalité n'est qu'un projet, non encore réalisé. Elle est l'objectif et la clef essentielle de la question des femmes et elle est un enjeu central pour la paix. Ce sont ces questions que nous allons explorer sous leurs différents aspects.

Si nous concevons les notions de paix et de guerre au sens large en y incluant le développement, les situations de suites de guerre et le droit de vivre en paix dans son pays et dans son village, alors les femmes sont victimes plus que les hommes de la situation actuelle. Il n'est que de se référer aux rapports du PNUD qui nous apportent les informations les plus solides. On y constate que partout dans le monde les femmes sont victimes de la pauvreté plus que les hommes. Les pays les plus pauvres des rivages méditerranéens connaissent cette situation comme les autres. Violence et pauvreté se conjuguent d'ailleurs car face à des situations de violence interethniques ou de guerres, les femmes constituent une fraction disproportionnée des victimes. Ayant peu d'autonomie économique, souvent peu de qualifications, elles ne peuvent quitter les lieux d'une situation de violences et doivent donc la subir. Les femmes connaissent par ailleurs un indice élevé d'infection par le virus du sida qui se trouve accru en période de guerres par le fait du viol systématique qui est devenu une véritable arme de guerre. Lorsqu'il y a déplacement massif de populations suite à des combats ou des violences, ce sont encore les femmes qui, avec leurs enfants et les personnes âgées, vont constituer la majorité de la population des camps. Les hommes les quittent beaucoup plus facilement.

C'est bien parce que l'égalité n'est pas au rendez-vous et que les discriminations contre les femmes sont persistantes, que les Nations Unies ont adopté le 7 Novembre 1967 une Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Il y est rappelé que «*la cause de la paix demande la participation maximale des femmes*». Pour aller plus loin, une Convention a été adoptée le 18 Décembre 1979 (entrée en vigueur le 3 Septembre 1981).

L'égalité entre la femme et l'homme y est mise clairement en relation avec la paix et la sécurité internationales. Mais il s'agit là des mots du droit. Et nous savons bien que même s'ils ont une grande importance et si nous devons nous mobiliser pour que le droit progresse, il faut que les textes entrent en interaction avec la volonté politique d'une part et avec les mentalités de l'autre.

Enfin l'égalité doit composer avec les différences, ce qui peut laisser supposer que la place et le rôle des femmes face à la paix ou à la guerre ne soient pas les mêmes que ceux des hommes. Faute d'égalité, il reste donc une spécificité de la question des femmes devant ce problème. Et nous allons rapidement en explorer les versants négatifs (les femmes victimes) et positifs (les femmes actrices). Nous prendrons naturellement nos exemples principalement dans les sociétés du pourtour de la Méditerranée.

### **Les femmes victimes spécifiques des situations de violence et de guerres**

Il ne faudrait pas, par souci de la cause des femmes, les ériger en seules victimes. Aussi, remarquera-t-on d'abord que le plus souvent dans les guerres, notamment dans les guerres classiques, les hommes sont en bien plus grand nombre victimes directes du feu des armes. La première guerre mondiale a fait en France 1 million 800 000 morts. Il s'agissait de ces Poilus, comme on les nommait alors, qui mourraient dans les tranchées. Dans la deuxième guerre mondiale, dès lors que les

bombardements ont été utilisés, les femmes ont été atteintes à leur tour, pas toutefois autant que les hommes car elles n'étaient pas engagées dans les combats. Certaines guerres sont particulièrement sélectives. Ainsi les violences atroces commises par le régime de Pol Pot au Cambodge ont frappé surtout les hommes, créant un très fort déséquilibre démographique dans ce pays en faveur des femmes.

Pour rester dans la région qui nous intéresse ici, l'espace méditerranéen, ce sont des hommes que la France coloniale venait enrôler le plus souvent de force dans les territoires qu'elle contrôlait pour les faire participer à ses guerres. Les trois pays du Maghreb ont été ainsi des réservoirs de ce que l'on appelait alors les tirailleurs coloniaux ou encore de la «chair à canon». Plus tard dans la longue guerre coloniale faite par la France à l'Algérie, les morts des deux côtés, le nombre infiniment supérieur du côté algérien, furent des hommes engagés dans les combats. Les femmes furent victimes aussi mais en moins grand nombre et indirectement. On peut faire la même remarque à propos de la guerre du Liban ou de la guerre israélo-palestinienne. Même dans l'Intifada, qui est une forme de guérilla particulière menée par toute la population palestinienne contre l'occupant, les morts de tirs israéliens sont majoritairement des hommes.

Si les hommes ont ainsi été toujours plus exposés que les femmes dans les combats, c'est parce que jusqu'à une date récente et encore pour l'immense majorité des pays, le schéma séculaire de division du travail entre l'homme et la femme, réservait aux hommes le fonction guerrière et les armées recrutaient exclusivement des hommes. Cette inégalité qui place les hommes en position de victimes principales de la violence guerrière ne doit pas faire oublier le prix que les femmes ont eu à en payer depuis le fond des âges. C'était une division sociale du travail entièrement en leur défaveur du point de vue domestique (toutes les tâches ménagères), du point de vue rural (les travaux les plus durs) et du point de vue culturel (moindre accès à l'éducation). Ajoutons encore que la guerre est liée au développement des technologies, elle

est un puissant facteur de progrès industriel, et s'il revenait aux hommes de la faire, il leur revenait donc d'avoir le niveau scientifique pour en perfectionner les moyens.

Mais que les femmes aient été le plus souvent à l'arrière dans les combats, n'en fait pas moins des victimes des situations de guerre. Perdre son père, son mari, son fils ou son frère à la guerre est un malheur direct et irréparable. Mais les femmes sont victimes aussi d'autres manières amplifiées aujourd'hui avec les formes de guerre modernes qui engagent davantage les sociétés toutes entières.

Pour avoir une idée de toutes les formes de violences dont les femmes sont victimes, il faut se reporter au remarquable rapport d'Amnesty International publié en mars 2004 sous le titre « *Mettre fin à la violence contre les femmes : un combat pour aujourd'hui* ». Si nous distinguons dans ce bilan les violences spécifiques en temps de guerre, il semble que ce soit une constante de la barbarie humaine que de s'attaquer aux femmes comme symbole des possibilités de domination. Vaincre un ennemi, cela conduit donc à s'emparer de ses femmes et les légendes grecques sont nourries de cela. Mais cela consiste aussi à les violer et plus les guerres sont barbares, plus les viols sont massifs. En Bosnie ou au Rwanda, le viol a été systématique. Dans la guerre menée par les Américains contre l'Irak, les plaintes pour viol se multiplient auprès des autorités américaines concernant les unités déployées en Irak. Viols contre des femmes irakiennes, mais aussi viols au sein des unités américaines qui comprennent désormais beaucoup de femmes. Et une ONG, Human Rights Watch, étudiant les violences faites par les Hindous sur les populations musulmanes du Gujarat, concluait que le corps féminin est vécu comme étant le champ de bataille.

Notons comme un très mince progrès, mais un progrès cependant, les dispositions du Statut de la Cour Pénale Internationale adopté à Rome en 1998. En effet et pour la première fois dans le droit pénal international, le viol est mentionné comme crime de guerre et crime

contre l'humanité. D'une manière plus générale les persécutions contre les femmes sont prises en compte. Il y a aussi des dispositions novatrices sur la participation et la protection des victimes et des témoins pendant la procédure ainsi que sur le droit à réparation.

Comme pour les Conventions Internationales, ce ne sont là encore que les mots du droit. Et bien des obstacles se dressent devant l'effectivité du mécanisme d'échec à l'impunité résultant de la Cour Pénale Internationale. Mais dans le champ symbolique, il est très important que cela ait été dit et que la chose commence à être évoquée dans les procès internationaux.

Mais si nous faisons en esprit le tour de la Méditerranée, avec la décrue de la violence en Algérie et la fin de la guerre du Liban, le foyer persistant de violence demeure la Palestine. Nous avons vu que les femmes y étaient plus épargnées que les hommes pour ce qui est des combats. Mais elles représentent la majeure partie des victimes civiles or les guerres modernes s'étendent aux populations civiles en dépit des règles du droit humanitaire qui sont faites pour protéger ces populations. Elles sont majoritaires dans les populations déplacées ou réfugiées, cela a été mentionné plus haut.

Dans bien des guerres ou situations de violences larvées les femmes sont co-victimes si je puis m'exprimer ainsi, en raison des disparitions devenues un phénomène angoissant des guerres civiles modernes. Même si ce sont souvent des hommes qui sont l'objet de ces enlèvements, il y a aussi des femmes et de toutes façons les mères, femmes, filles ou sœurs sont douloureusement victimes. C'est pourquoi les femmes sont aussi fortement engagées dans les luttes pour la paix. Nous y reviendrons. Elles sont victimes aussi de conséquences très graves des guerres qui perdurent bien après la fin des conflits. C'est le problème de la violence dans les familles après le retour des soldats. Une étude américaine montre que le taux de violences familiales est trois fois plus élevé dans les familles de

militaires que dans les familles de civils. Et les sociologues palestiniens ont constaté que les violences inter-palestiniennes dans les familles ou entre familles croissaient avec la violence israélienne et les réponses apportées par l'Intifada.

Il reste une situation et elle va en s'aggravant dans laquelle les femmes sont victimes de manière parfaitement indirecte, et avec les hommes, de la violence armée, ce sont les attentats suicides ou plus généralement dits terroristes. Et de ce point de vue, les bords de la Méditerranée sont marqués par la tragédie. Les attentats sont malheureusement devenus l'une des lignes de résistance de Palestiniens égarés par la violence qui leur est faite. Et sur le millier de victimes fait ainsi parmi les Israéliens au fil des mois, les femmes ont été frappées autant que les hommes. Le constat est le même pour toutes ces formes de violence aveugle. Les massacres qui ont frappé massivement l'Algérie ont tué femmes, enfants et vieilles personnes de manière indistincte. Les attentats de Casablanca qui ont endeuillé le Maroc de même, ainsi que ceux tous récents qui viennent de secouer l'Espagne. Victimes, les femmes le sont alors indistinctement. Mais voilà que franchissant un cran sinistre dans l'égalité avec les hommes, il se trouve des femmes pour aller elles-mêmes semer la mort en se la donnant. Elles intègrent donc ce combat mortifère qui ne peut, à l'évidence, faire advenir la paix.

Avant que nous ne découvrions stupéfaits qu'il y avait des femmes kamikazes, nous savions qu'il y avait des femmes combattantes. Elles sont parfois exaltées par les buts de guerre. Elles en viennent parfois à commettre elles-mêmes des atrocités. On a recensé au Rwanda 3000 femmes qui ont participé au génocide de 1994. Certaines d'entre elles, il est vrai, avaient été enrôlées sous la menace. La pauvreté et le manque d'éducation sont des terrains fertiles pour ce genre de recrutement. Ainsi si les femmes et les hommes sont à la fois responsables et victimes des guerres, ce n'est pas au même titre. Les hommes le sont davantage pour

ce qui est des combats. Les femmes le sont de manière différente, plus indirecte, plus diffuse, plus persistante.

Ces dernières remarques me permettent, et c'est bien la ligne que je veux développer ici, de faire une analyse en nuances. En effet je me refuse pour ma part à idéaliser les femmes comme le font certains mouvements féministes. Je garde un souvenir amer de la première guerre du Golfe à cet égard. En France, François Mitterrand ayant décidé de soutenir cette guerre, la plupart des mouvements y compris féministes, qui étaient dans la mouvance de la gauche alors au pouvoir, se sont déclarés plutôt favorables à l'intervention armée alors déclenchée. Aussi ne peut-on pas postuler que les femmes, parce que femmes et parce que victimes spécifiques des guerres, seraient toujours prêtes à les éviter. Et nous allons retrouver la nécessité de nuancer du côté de la lutte en faveur de la paix.

### **Les femmes, artisanes de la paix**

Il serait préférable de dire des femmes, artisanes de la paix car on se tromperait à généraliser de manière globale. Il est indéniable cependant que les femmes, en raison de leur rôle spécifique dans la reproduction de la vie avec la maternité, sont portées à refuser la guerre plus que les hommes.

Leur action de groupe, visible (car il y a toujours eu des actions isolées), a commencé pendant la première guerre mondiale. La figure de proue en a été Clara Zetkin. Elle était la femme socialiste la plus connue au début du siècle dans le mouvement de l'Internationale Socialiste. Au congrès de Bâle en 1912 elle déploie son éloquence contre la menace de guerre :

*« Parce que nous sommes femmes et mères, nous nous élevons contre ce crime. Nous ne pensons pas seulement aux corps déchiquetés de nos proches, nous pensons aussi à l'assassinat des âmes,*

*conséquence inévitable. Celle-ci menace tout ce que nous avons semé dans l'esprit de nos enfants, tout ce que nous leur avons transmis qui constitue l'héritage le plus précieux de l'humanité.»*

On trouve aux archives de Paris un long rapport sur l'action des féministes en faveur de la paix. C'est alors un combat très politique contre les sociaux-démocrates qui se résignent à la guerre. La même année, les mêmes féministes déclenchent à Berlin une importante manifestation contre la guerre. En 1919 se tient un Congrès international des femmes au cours duquel elles s'organisent pour s'opposer à la guerre. Mais leur pacifisme de cette époque reste construit sur le partage politique et social alors existant. L'un de leurs mots d'ordre est alors : « *la guerre disparaîtra lorsque les femmes voteront* » Hélas ! Les femmes votent presque partout dans le monde et la guerre est toujours là. Il y avait dans ces propos une sorte d'angélisme féministe que nous sommes bien obligés de dépasser. Bien plus modestement, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a voté en 2000, la résolution 1325 qui réaffirme le droit des femmes à la protection pendant les conflits, invente la notion de démarche « *sexospécifique* » et demande une participation accrue des femmes dans les décisions de règlement des différends.

Sans idéaliser les femmes et penser qu'un monde gouverné par elles serait mécaniquement un monde de paix, nous devons souligner le rôle très actif et remarquable que certaines femmes, certains mouvements de femmes jouent dans le contexte contemporain des guerres modernes. On peut citer à cet égard le collectif Femmes du Mouvement de la paix, qui travaille pour rompre avec la culture de guerre et met fortement l'accent sur l'objectif du désarmement. Ces femmes veulent en finir avec l'idée que la force est synonyme de sécurité.

On se doit d'évoquer ces femmes israéliennes s'élevant avec force contre l'inéluctabilité de la guerre. Ainsi est né le mouvement des

Femmes en noir existant depuis 1988 qui expriment leur révolte devant toutes les menaces d'agression militaire ou économique et sont particulièrement liées au conflit israélo-palestinien. Ce sont des mouvements inspirés de l'admirable initiative des Folles de la Place de Mai de Buenos Aires, ces femmes qui ont lutté depuis la dictature jusqu'à nos jours pour dénoncer les exactions et retrouver la trace des personnes disparues. Le mouvement a ensuite essaimé notamment dans les Balkans. Elles refusent toute hiérarchisation et ont adopté le slogan « *Pas en notre nom* ». Elles construisent une politique pacifiste à travers des analyses approfondies mettant en relation les guerres avec les facteurs économiques et avec le caractère patriarcal de bien des sociétés. Leur récent congrès en 2003 a eu lieu sur le thème « *Osons la paix, désarmons le monde* ».

Naturellement, nous devons souligner l'action des femmes algériennes. Engagées dans la dure bataille de la réforme du Code de la famille, elles sont aussi à la pointe du combat pour briser le silence autour des disparitions. Ce faisant, elles contribuent à l'une des grandes entreprises de notre époque confrontée aux pires violences : faire jouer tout son rôle à la vérité. Certes, rien ne peut jamais compenser la disparition d'un être aimé. Et la vengeance ne sert à rien. Mais les investigations, les procès et les peines qui peuvent alors être infligées aux coupables sont des éléments qui conditionnent le retour à la paix et éventuellement la réconciliation. On l'a vu dans de nombreuses sociétés et notamment en Amérique latine. Les lois d'amnistie hâtivement votées pour protéger les dictateurs ou les tortionnaires, sont finalement remises en cause. Car au fond c'est l'histoire d'Antigone (encore une femme) qui se répète. Nos morts ont droit à une sépulture. Nos disparus ont droit à une sépulture au moins symbolique, celle de nos mémoires informées. Nous voyons ainsi comment les femmes bravant les menaces, les lâchetés, surmontant leur propre douleur, tentent d'ériger de fragiles barrières au

déferlement de violences d'un monde surarmé et en perte de repères et de valeurs humaines.

Le combat des femmes pour la paix est d'une grande complexité car il s'attaque au nœud social qui combine l'ultra militarisation, les conditions socio-économiques qui sont le terreau de la domination masculine et le défi contemporain de l'éradication de la violence. Ainsi les questions des droits des femmes et du droit à la paix sont-elles intimement liées. Mais nous devons les aborder en évitant l'écueil de la guerre des sexes que certains mouvements féministes entretiennent. Le chemin est étroit. Il arrive dans certains débats que des féministes comparent l'opposition des sexes à la lutte des classes. Et certaines d'entre elles réagissent comme mères de fils, car elles ne peuvent pas considérer leurs fils comme des ennemis de classe.

Nous avons souligné que la domination masculine était liée aux conditions socio-économiques et la chose est confirmée clairement dans les sociétés en voie de développement. Mais gardons à l'esprit que des femmes libérées et ayant franchi les échelons de la hiérarchie sociale, peuvent basculer politiquement du côté des forces d'oppression. Est-ce que la libération des femmes consiste à souhaiter les voir accéder à tous les postes, y compris à la tête des armées ? Cela mérite réflexion.

Je voudrais citer ici pour introduire toutes les nuances nécessaires dans ce sujet, l'un des textes en apparence les plus modernes de cet auteur de théâtre français du XVIII<sup>ème</sup> siècle qu'a été Marivaux. Dans une courte pièce intitulée «*La Colonie*», Marivaux imagine un naufrage à la suite duquel les occupants du navire abordent une île peuplée de quelques sauvages. Il y a dans le groupe des représentants de toutes les classes sociales. Il faut organiser la vie dans l'île. Et les hommes se réunissent pour élaborer une Constitution. Les femmes, nobles et femmes du peuple confondues, se retrouvent unies pour protester contre l'exclusion dont elles font ainsi l'objet. Marivaux

développe alors dans leur bouche, un discours d'une étonnante modernité sur la condition féminine. J'ajoute que le récit a une fin pitoyable car les femmes se disputent entre elles. Cela casse leur union. Chacune rejoint son homme et la division entre classes reprend le pas sur celle entre sexes. Mais à un moment de leur revendication commune contre les hommes, la femme noble a cette réplique :

« *Messieurs, l'esprit manque à la terre dans l'institution de ses lois. Et d'où cela vient-il ? Que vous ne faites rien de la moitié de l'esprit humain qui la nôtre et que vous n'employez jamais que la vôtre qui est la plus faible* ». Ce texte est très jubilatoire. On s'amuse beaucoup à l'entendre. Et pourtant ce qu'il nous dit n'est pas la bonne voie. Revendiquer de participer à la vie politique est juste. Mais le faire en prétendant que la moitié de l'humanité (les hommes) y sont inaptes, ne l'est pas. Les deux moitiés de l'humanité ne peuvent s'opposer ainsi si nous voulons parvenir à une relation pacifique entre les humains. Les femmes et les hommes doivent ensemble et de toute urgence car le danger est immense, chercher à sortir la société mondiale des ornières dans lesquelles elle s'enfoncé.

La question de la violence se pose désormais dans des termes renouvelés. Les sociétés des siècles passés avaient, nous l'avons dit en commençant, conclu pour chacune d'entre elles dans un cadre national, un pacte social qui permettait, non pas d'éliminer la violence, mais de la réguler au profit du pouvoir souverain. Si ce pouvoir était éclairé et démocratique, la régulation était effective. En revanche, entre les sociétés nationales, il n'y avait aucun mécanisme de régulation et les guerres surgissaient entre les peuples et pouvaient atteindre un haut niveau d'horreur.

Ce niveau a culminé avec la deuxième guerre mondiale et les Nations Unies ont voulu inventer un nouveau mécanisme de régulation. Celui-ci est un échec pour deux raisons : d'une part, certains États ont confisqué le pouvoir au sein des Nations Unies à leur profit et ont des

politiques militaristes très agressives. D'autre part une grande partie des violences modernes ne sont plus des violences interétatiques mais des violences diffuses, à la fois internes et internationales. Toute l'humanité est concernée. Malheureusement toute l'humanité n'exprime pas sa solidarité uniformément contre toutes les formes de violence. Les Européens se sentent très concernés, tous atteints par les attentats de Madrid. Ils ne se sentent pas tous concernés, tous atteints par les morts de Palestiniens ou d'Irakiens. Il faut donc faire monter le niveau de solidarité au sein de l'humanité pour qu'elle se pense comme une communauté politique globale. Pour cela il faut l'action des hommes et des femmes. Ces dernières doivent être toutes et partout intégrées dans les processus de réflexion et de décision. À cet égard la résolution 1325 du Conseil de Sécurité de 2000 emploie des mots justes. Une fois réintégrées, les femmes devront faire la preuve de leur sagesse.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.